



## PROCÈS VERBAL CODIR du jeudi 10 juillet 2025

Présents : Frédéric ARNAUD, Flore ATTYASSE, Pierre DEBAST, Guilène FAUBOURG, Samuel IDMONT, Julien OBERLE, Jimmy TURECK.

Excusés : Mylène MASSOU, Adrien SWIDZINSKI

Absents : Emmanuelle CARRON

### **Ordre du jour** :

- Chargé(e) de développement
- Situation PEC
- NA (colloque)
- Lettre pass-sport
- Divers

La réunion débute à 18h10

La validation du pv du CODIR du 28/6/25 est validé à l'unanimité des présents

### ● **Chargé(e) de développement**

On a eu 5 candidatures :

Etienne VERGNAULT  
Lucie KEGEL  
Guillaume BACHMANN  
Cédric DANIGO  
Elsa THÉLÈNE

Deux profils semblent plus intéressants: Etienne VERGNAULT et Lucie KEGEL.

### **- Etienne VERGNAULT:**

- Connaissance parfaite des dossiers , il sait de quoi il parle et connaît les projets de la Ligue.
- Connaît la majeure partie des entraîneurs de la Réunion. Il a été très pro pendant l'entretien.
- Seul candidat à avoir parlé de 3 disciplines: la Nat. Course, la Nat. Artistique et l'eau libre.

D'accord pour la gestion l'avant et l'après compétition, mais pendant il propose d'être au contact des clubs pour avoir une meilleure connaissance de ces derniers et des problématiques rencontrées au sein de la natation réunionnaise.

### **- Lucie KEGEL:**

Très bien dans son parcours mais il lui manque d'expérience au sein de la natation à la Réunion. Elle est depuis depuis 1 an à la Réunion, elle est restée un peu en retrait.

**- Guillaume BACHMANN :**

On le connaît tous, on a pas vu en lui la personne capable de faire tout le travail qui doit être fait ; Il nous est apparu dans l'attente qu'on lui dise ce qu'il y a à faire.

Lors de sa présentation les représentants de la ligue n'ont pas ressenti d'ondes positives, renfermé, beaucoup d'expérience mais pas la construction.

**- Cédric DANIGO :**

Il n'est disponible qu'à partir du 1er trimestre de 2026.

d'autre part, il en demande trop : voiture de fonction, salaire cat 6

**- Elsa THÉLÈNE :**

Ancienne du VBN, très bonne administrative mais n'a pas démontré de compétences de coordonnatrice. Elle n'a que très peu d'expérience dans le monde associatif et dans la natation.

Il est proposé en premier lieu, la candidature d'Etienne VERGNAULT.

Il faudrait un temps d'adaptation pour les candidats, alors qu'Etienne peut être opérationnel le 16/09 avec une arrivée le 15.

Le poste coûterait 52 000 € annuel à la ligue. Pour ce poste une demande de subvention au sein de l'ANS peut être formulée comme cela avait été fait pour l'embauche de Cindy. On voit si on peut récupérer le contrat de Cindy il reste 2 ans. Soit on annule le dossier de subvention de Cindy et on repart sur 3 ans soit on le bascule sur le poste du chargé développement.

**VOTE : Etienne VIGNAULT**

**Contre : 00    ABSTENTION : 01    POUR 06**

**Résumé : candidature Étienne retenue**

On le prend avec un salaire de 2500 € – 6 semaines de vacances en période creuse à partir du 15/09/25 – un défraiement pour les déplacements – portable professionnel – télétravail concernant l'administratif (demande de subvention, préparation compétition, etc.) – heures annualisées.

Un message lui sera envoyé en disant que ses conditions sont acceptées et que le contrat de travail sera fait quand il sera sur place.

**Un point financier est fait :**

Le poste ne peut pas s'autofinancer, le contrat étant sur 1 an si on ne peut pas suivre financièrement, on mettra fin au contrat. Pour le moment on est au point de non retour, il nous faut absolument quelqu'un.

Question finance, on n'a pas une vision globale des comptes; il nous faudra attendre le 31 juillet du retour de l'expert comptable. Il ressort de l'échange des membres du CODIR qu'on devrait à l'avenir avoir une vision des finances par trimestre au minimum. Une demande en ce sens va être faite à l'expert comptable.

La conclusion de l'échange concernant la pérennité du poste de chargé de développement est que *“Si on est sain on peut le faire, si on est en négatif sera un peu compliqué”*.

Ce qu'on sait financièrement, c'est que certaines subventions sont arrivées. Les montants accordés ne correspondent pas aux montants demandés mais reste stables par rapport aux autres années:

demandés 173 00 €    accordés :48 000 €

● **Point situation du contrat PEC:**

On n'a eu qu'une seule candidature. Lors de l'entretien, la personne présente une candidature trop légère; aucune expérience. On espère qu'on aura d'autres candidatures puisque les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 juillet.

Si personne d'autre ne postule, on renouvellera l'offre au 15/08.

Il est fait le constat que la période de vacances est peu propice.

Départ de Flore à 19h10

Sans contrat PEC la rentrée risque d'être un peu compliquée. Il faudra aviser pour gérer la permanence et les appels téléphoniques à partir du 15/08/25. Il faudra nous organiser pour avoir une rentrée assez fluide.

Une lettre de refus ou d'acceptation sera faite pour tous les candidats PEC ou chargé de développement.

● **NA (colloque)**

Comme évoqué lors du dernier CODIR, la ligue prendra en charge qu'un seul billet pour le colloque de la Natation Artistique du mois d'octobre 2025. 2 personnes se sont proposées :

Elodie PIGNAL (référente des officiels) et Flore ATTYASSE (représentante de la ligue)

Elodie : Contre : 00    Abstention : 02    Pour : 04

Donc sera le billet d'Elodie qui sera pris en charge

● **Lettre pass-sport**

Après lecture il faudra corriger la saison qui est 2025/2026

Cette lettre devra être faite par le CROS et transmise par leur soin au ministère.

Soumettre la lettre au CROS

● **Divers**

- Repas pour le départ des filles et de Dominique :

restaurant Grand Baie à ST PAUL

Dates possibles le 18/07 ou le 28/7

Cadeau un souvenir de la ligue de natation voir avec trophées réunion ce qu'elle peut avoir d'assez joli et représentatif de la Réunion

- Mercredi 30/7 juillet réunion des copropriétaires avec Cytia : pas de volontaire
- Absences au CA : demander à Caroline de finaliser le tableau des présences absences des membres du CODIR depuis les élections. Ce point est notamment nécessaire pour savoir le nombre de postes vacants au CODIR pour la prochaine Assemblée Générale.

Le constat est fait qu'on ne peut pas rester sur 5/6 personnes pour le CODIR. Il faut savoir si les gens veulent rester ou pas.

Un CA est prévu vers la mi-août en présentiel pour l'ensemble du CODIR

Fin de la réunion à 20h05

La secrétaire,  
  
Guilène FAUBOURG